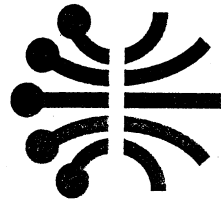


LA CRÉOLISATION :
A CHACUN SA VÉRITÉ

comité
international
des études
créoles

Numéro coordonné par
Albert Valdman



agence intergouvernementale
de la francophonie

L'Harmattan

études
créoles

LA CRÉOLISATION LINGUISTIQUE : UN PROCESSUS COMPLEXE

Annegret Bollée
Université de Bamberg

Ingrid Neumann-Holzschuh
Universität de Ratisbonne

INTRODUCTION'

Les créoles se distinguant d'autres langues par leur histoire externe et interne, il s'agit donc de décrire deux aspects de la créolisation : l'aspect sociolinguistique et l'aspect linguistique. Pour ce qui est du premier, le développement socio-historique des sociétés coloniales nous semble d'ores et déjà bien éclairé par les travaux de Robert Chaudenson (1992/2001, 1995, 1999), qui distingue deux phases, à savoir :

- La première phase, celle de la société d'habitation, qui va de l'installation des colons jusqu'à la mise en place de cultures agro-industrielles à grande échelle, marquée par la domination des Européens sur la population servile, intégrée au groupe des Européens et ayant le français colonial comme langue-cible.
- La deuxième phase, la société de plantation, qui commence avec l'arrivée massive d'esclaves et dans laquelle les esclaves bossales, acculturés non plus par les Européens, mais par les esclaves créoles, ont comme langue-cible le français approximatif de ces derniers. C'est pendant cette phase que les

créoles s'autonomisent et deviennent des langues typologiquement différentes de leur langue de base.

Ce n'est donc qu'en adoptant une perspective historique qu'on peut discerner les différentes étapes de la restructuration qu'ont subie les langues créoles au cours de leur histoire.

Notre propos est d'esquisser les principales étapes et les différents aspects de la créolisation linguistique ; nous nous séparons donc de S. Mufwene (2000 : 65) quand il affirme que la créolisation est un procès socio-historique et non structural (« creolization is a social, not a structural, process »). En revanche, nous partageons son opinion lorsqu'il affirme que (a) les créoles se sont développés selon les mêmes processus de restructuration que ceux qui produisent des changements linguistiques dans les autres langues (« these vernaculars are produced by the same restructuring processes that bring about change in any language », 2000 : 66) et que (b) selon le « Founder Principle », toutes les ethnies en contact dans les colonies ont contribué d'une façon ou d'une autre à la genèse des créoles (« a large proportion of today's creoles' structural features were determined by those that were produced by the founder populations », 1996 : 108). Nous sommes convaincues que la spécificité de la créolisation linguistique réside d'abord dans la conjonction spécifique de phénomènes tels que l'accélération et la radicalisation de certaines tendances évolutives dans les langues de base européennes, des réanalyses multiples dues à l'apprentissage non guidé et incomplet ainsi que certains processus de grammaticalisation. En raison de la situation sociolinguistique spécifique dans les anciennes colonies, la genèse des créoles français s'avère être un processus de réorganisation graduelle au cours duquel, sous l'influence des langues d'origine des esclaves, se sont opérées non seulement une sélection et une recombinaison de traits provenant pour l'essentiel des langues de base, mais aussi une série d'innovations spécifiques ayant pour conséquence une rupture partielle dans la transmission des catégories grammaticales. Nous pensons donc que la créolisation en tant que procès complexe (Véronique 1999 : 189), lié à une situation tout à fait particulière de plurilinguisme, se distingue d'autres processus diachroniques comme par exemple la formation des langues indo-européennes ou

celle des langues romanes à partir du latin. Il reste à savoir quelle est la part des différents facteurs qui ont contribué à la genèse des créoles en tant que langues nouvelles issues de certaines variétés de langues européennes à l'époque coloniale. Précisons tout de suite que, dans le cadre de cette contribution, notre intérêt se porte uniquement sur les créoles à base française, notamment parce que les différences entre la genèse des créoles français et celle des créoles anglais semblent importantes : tandis que la restructuration maximale qui a donné les créoles français s'est réalisée à la fin du processus historique et à travers des changements qui se sont succédé au cours des décennies, les créoles anglais ont connu une restructuration maximale au début du processus de créolisation (Alleyne-1996 : 175, 2000).

1. Le français colonial comme point de départ

Il n'est plus nécessaire d'insister sur le fait que la langue de base des franco-créoles n'est ni le français actuel ni le français littéraire de l'époque classique, mais plutôt une ou plusieurs des variétés koinésées parlées par les colons en provenance de différentes régions du domaine d'oïl. Ces variétés populaires ne sont guère attestées, mais nous considérons comme acquise l'hypothèse selon laquelle les « français marginaux » (surtout l'acadien, le cadien louisianais ainsi que le français de Terre-Neuve, de Saint-Barthélemy et de St. Thomas) constituent une espèce de fenêtre ouverte sur l'histoire linguistique qui permet la reconstruction partielle de la langue parlée des colons. En outre, ces français marginaux manifestent dans leur développement ultérieur sans pression d'une norme les tendances évolutives que R. Chaudenson appelle « tendances autorégulatrices » (1992/2001, 1999; Bolleé & Neumann-Holzschuh 1993 et 1998; Calvet & Chaudenson 1998; Highfield 1979). Nous nous limitons à citer comme exemples l'affaiblissement du genre grammatical et du nombre, « une prédilection marquée pour des tours périphrastiques » (Chaudenson 1973 : 362) et la tendance au recul de formes verbales fléchies devant des formes non marquées (infinitif, troisième personne du singulier) qui peut être interprétée comme permise de l'évolution

spécifiquement créole vers des lexèmes verbaux invariables (Neumann-Holzschuh 2002). Si les tendances évolutives à l'œuvre dans les français marginaux, comme par exemple la tendance à l'invariabilité ou la préférence marquée pour les formes analytiques par rapport aux formes synthétiques, sont comparables aux phénomènes qui constituent la créolisation, les causes en sont toutefois différentes : étiolement linguistique dans les variétés de l'Amérique du Nord, contact des langues et apprentissage linguistique non guidé dans le cas des créoles.

2. Mécanismes spécifiques de l'acquisition linguistique non guidée

Les premiers processus de restructuration qui vont éloigner les créoles du français se manifestent tout d'abord dans la société d'habitation, dans laquelle les esclaves développent, par l'apprentissage non guidé du français parlé, ce que Chaudenson (1992 : 121) appelle « des approximations du français ». Tout comme Chaudenson nous préférons ce terme à celui d'« interlangue », et nous tenons à souligner qu'à nos yeux, il ne s'agit pas forcément d'un pidgin au sens de Hymes (« Pidgins arise as makeshift adaptations, reduced in structure and use, no one's first language », 1971 : 3). Il s'agit donc d'une ou plutôt de plusieurs variétés approximatives qui, réduites du point de vue morphologique, jouaient sans doute le rôle de « médium de communication inter-ethnique » (Baker 2000) dans les sociétés esclavagistes. Les facteurs et les processus à l'œuvre dans cette première étape de la créolisation, qui peuvent converger avec les tendances autorégulatrices (Chaudenson 1999 : 70), sont la sélection et la généralisation d'éléments saillants, la réanalyse et l'initiation de certains procès de grammaticalisation.

De façon métaphorique, Chaudenson décrit l'esclave en début d'appropriation, qui ignore tout de la langue que les circonstances socio-historiques le contraignent à apprendre, comme un « naufragé » qui s'accroche « au cœur d'un océan d'incompréhension linguistique [aux] premiers éléments de la langue-cible qu'il va parvenir à identifier et à saisir » (1999 : 67).

Ces éléments, auxquels il va assigner, dans ses premières productions de la langue-cible, à tort ou à raison, un sens et une fonction, se caractérisent par la fréquence, la régularité et la transparence sémantique, tous des facteurs constitutifs du concept cognitif de la *saillance* qui dirige, lors de l'apprentissage linguistique, les processus de sélection (Mufwene 1996, Chaudenson 1999, Dèges 2000, 2002). Chaudenson donne comme exemple la généralisation des formes toniques du pronom personnel qui illustre bien le fait que la saillance est, dans le cas des créoles comme dans celui de l'apprentissage linguistique en général, en premier lieu une saillance situationnelle, dont l'un des critères est la référence au monde extra-linguistique. En l'occurrence, les formes *moi (je)*, *toi (tu)* et *lui (il)* « sont particulièrement courantes quand il s'agit de distribuer des tâches, et on devine aisément qu'une bonne partie des énoncés produits en direction des esclaves devait être formée par des ordres » (Chaudenson 1999 : 70). D'autres éléments saillants aisément identifiables dans les situations évoquées par Chaudenson sont les déictiques *ça* et *là* : *sa* a évincé les autres formes du démonstratif (à quelques exceptions près : créole haïtien *-sila* < *celui-là*, créole antillais *se* < *ces*, cf. Stein 1984 : 59), et *sa*, *la* ou *sa ... la* sont entrés dans des canaux de grammaticalisation conduisant à la formation des articles définis (cf. *infra*). Sans aucun doute plus saillants que les désinences verbales sont les éléments, le plus souvent invariables, qui forment les périphrases verbales (*va*, *pour*, *après*, *sortir*, etc.), dont la survie peut être attribuée à leur fréquence.

Pendant cette première phase, caractérisée encore par une certaine uniformité au sein des créoles français au moins dans la zone caraïbe (Hazaël-Massieux 1996 : 174-175), le processus de restructuration le plus important semble être celui de la réanalyse. Selon la définition de Lang et Neumann-Holzschuh (1999 : 6), on est en présence de réanalyse lorsqu'un auditeur, tout en ayant accès à l'ordre structural de l'énonciation, donne à l'ordre linéaire respectif un ordre structural différent de celui que sous-entendait le locuteur. Contrairement à la grammaticalisation, par laquelle nous entendons certains types de changements linguistiques qui se déroulent de façon graduelle et unidirectionnelle et dans lesquels un signe lexical se charge d'une valeur grammaticale, il s'agit donc d'un processus

plutôt abrupt de réinterprétation, qui ne déclenche pas forcément un changement dans la surface, mais implique des changements au plan fonctionnel (Haspelmath 1989 : 326; Kriegel & Neumann-Holzschuh 2000). Or, dans les conditions de l'apprentissage non guidé, se produisent des processus de réanalyse spécifiques du fait que les esclaves en début d'appropriation, les « naufragés » de la métaphore chaudenisonnienne citée ci-dessus, n'avaient pas accès à l'ordre structural des énoncés qu'ils entendaient, de sorte qu'ils ont procédé, face à ce qui n'était pour eux que du matériau linguistique non structuré, à des structures nouvelles, ayant pu entraîner entre autres des erreurs de segmentation ou des attributions sémantiques erronées. Précisons, avant de donner des exemples de cette réanalyse spécifique (« creole-specific reanalysis », Detges 2000 : 154 ; d'autres chercheurs ont proposé le terme de « grammaticalisation acquisitionnelle », Véronique 1999 : 89), que réanalyse et sélection de formes saillantes ne s'excluent nullement : bien au contraire, il s'agit souvent de deux aspects d'un même processus cognitif lié étroitement, comme nous venons de le dire, à la situation de communication (cf. celle évoquée par Chaudenson 1999 à propos des pronoms toniques). D'après Detges, le « principe de restructuration » (« principle of restructuring ») qui guide l'apprenant est simple : « Try to match salient elements of the situation, as you perceive it, with the sound chain you hear! » (2000 : 149). Pour illustrer ce principe essentiellement pragmatique, il évoque une situation de *plaité* dans laquelle l'auditeur identifiera un élément [lapli] ou [lapi] (cf. FEJ IX : 105a) qu'il est incapable d'analyser. L'agglutination de l'article (segmentation fautive) est un exemple classique des restructurations survenues dans la créolisation, et la sélection de l'élément agglutiné (article défini, partitif, phonème de liaison qui marque le pluriel) confirme l'hypothèse que les apprenants ont retenu les formes les plus fréquentes qu'ils ont pu associer dans la situation de communication à des référents extra-linguistiques, par exemple, créole seychellois *lakaz, latet, lebra, zanyan, zanimo, delo, liri*, et cetera. Le fait que, pendant cette première phase, ce type de réinterprétation, ou mieux, d'interprétation de la part des auditeurs était particulièrement important n'exclut pas des grammaticalisations graduelles parfois déjà entamées dans les langues de base, comme le remarque aussi

Mufwene (1996 : 124) : « Grammaticalization is of course not the full story, since other changes took place, starting with the simple selection and integration into one system of forms, structures, and principles which did not use to form one system even in the lexifier itself. »

Pour ce qui est du système verbal, la réanalyse de formes verbales saillantes par les esclaves converge avec la tendance au nivellement des paradigmes verbaux dans le français de plus en plus marginalisé des colons. Étant donné que 90 % des verbes français appartiennent au premier groupe, les formes les plus saillantes sont sans doute des formes comme [parl] et [parle], la première étant dominante dans le paradigme du présent (première, deuxième, troisième personnes du singulier, troisième personne du pluriel) tandis que la deuxième cumule les fonctions de l'infinif, du participe passé, de la deuxième personne du pluriel du présent, de l'imparfait (vu la tendance à prononcer un [e] dans les finales ouvertes ; pour d'autres formes verbales cf. Detges 2000 : 151 et Neumann-Holzschuh 2002). Les apprenants, incapables de reconnaître la polyfonctionnalité de ces formes, vont les analyser comme « content words » et leur attribuer tout simplement la fonction d'exprimer des actions ou événements, mécanisme bien attesté dans l'appropriation linguistique. Rappelons en passant que les créoles de l'Océan Indien ont gardé les deux formes du type [par] / [parle], utilisées selon des règles de phonétique syntaxique en créole mauricien et en créole seychellois.

La convergence entre stratégies d'appropriation et processus d'autorégulation aboutit, dans cette première phase de la créolisation, à un continuum entre français colonial et français approximatif, ce dernier étant marqué par une variation considérable et des traits qui distingueront le créole naissant du français, comme les agglutinations, la disparition des marques du genre et du nombre, un système verbal formé de lexèmes invariables et de morphèmes de temps, mode et aspect antéposés. Quant à savoir dans quelle mesure les Européens eux-mêmes ont délibérément évité des constructions morphologiquement et syntaxiquement complexes pour ne pas mettre en danger la

communication inter-ethnique, voilà qui reste à déterminer (Baker 2000).

3. Autonomisation et stabilisation du créole

Ce n'est que dans la période de plantation que, selon Chaudenson, se produit un passage à l'approximation du français approximatif (« approximation au carré ») et « l'autonomisation de ce système approximatif par rapport au français » (1992 : 121). Le fait que les esclaves bossales, dont le nombre s'accroît rapidement, soient acculturés par les esclaves créoles et s'approprient le français approximatif de ces derniers, déclenche d'autres processus de réanalyse, de filtrage et de sélection, encore plus décisifs, et qui sont, semble-t-il, responsables de l'autonomisation des créoles, dont la grammaire suit, au moins en partie, d'autres principes que celle de leur langue de base. Bien que le matériau des langues de base soit en général retenu, les fonctions spécifiques de certains éléments sont nouvelles, de sorte qu'il y ait donc continuité matérielle et discontinuité fonctionnelle (Detges 2000, 2002; cf. aussi Alleyne 1996, Mufwene 1996). C'est dans cette étape que les phénomènes de grammaticalisation, qui en étaient au stade initial ou n'étaient même pas encore amorcés dans la première étape, jouent un rôle primordial dans l'émergence de la grammaire créole.

Dans le créole qui commence maintenant à se stabiliser, le genre grammatical n'est plus marqué morphologiquement. La marque du nombre par désinences ou allomorphie disparaît par sélection de la forme la plus fréquente, par exemple, créole guadeloupéen *zyé*, zé 'oeuf(s)', *chouval*, *zavazo*, *traway*, et *cetera* (Ludwig, Montbrand, Poulet et Telchid 1990), et les marques par déterminants deviennent inopérantes à cause des agglutinations. Ces dernières, causées par l'incapacité des apprenants à identifier les articles comme « meaningful elements » (Detges 2000 : 148), mettent fin également aux fonctions de l'article défini et partitif. Les formes toniques du pronom personnel se généralisent au détriment des formes clitiques; la flexion verbale disparaît quasi complètement, une ou deux formes des lexèmes verbaux étant retenues (cf. *supra*).

Le nouveau système verbal créole se forme en deux étapes : à partir d'un choix parmi les auxiliaires et morphèmes qui font partie des périphrases verbales du français à l'époque coloniale (cf. Gougenheim 1929), « le lexique des préverbes et auxiliaires modaux a été vite rassemblé » ; ensuite la grammaticalisation du nouveau système « s'est effectuée très progressivement » (Véronique 1999 : 204). Les marqueurs sont le produit soit de réanalyses (cf. l'explication ingénieuse que donne Detges 2000 : 150-154 de la genèse de *té/ti* comme marqueur de l'antériorité à partir des tours *était à/était qui* utilisés en français pour décrire « the background information in narratives »), soit de grammaticalisation progressive, comme dans le cas de *fini* < fr. *finir*, qui acquiert par changement métonymique, la fonction d'un marqueur de l'accompli (Detges 2000 : 140-144). Les autres préverbes présents dans les premiers textes sont *va* « futur », *pour* « futur proche » et *après* (< *être après* + infinitif) « aspect progressif », qui continuent des fonctions qu'ils avaient déjà en français. Les marqueurs apparaissent dans les créoles d'Haïti et de l'Océan Indien à partir de la fin du XVIII^e siècle, d'abord en occurrences isolées ; les combinaisons de ces marqueurs (*té après*, *té fini*, *té va*, *ti pour*, etc.), innovations proprement créoles, ainsi que leur réduction phonique (*a*, *fin*, *ap*, *pe*, etc.) commencent un peu plus tard (cf. les tableaux synoptiques dans Baker & Come 1982 : 226-233). Pendant la première phase, la grammaticalisation progressive aboutit, dans les créoles des différentes zones, à des systèmes qui ne se distinguent que sur quelques points (par ex. sémantique de la forme non marquée en haïtien) et par des développements ultérieurs divergents (par ex. émergence de *ke* « progressif » dans le créole antillais, Hazaël-Massieux 1996 : 215 ; concurrence de *va* et *pour* en créole mauricien, Baker 1993b).

Le fait qu'il y ait des différences parfois considérables entre les créoles pour ce qui est de l'éloignement par rapport à la langue de base a déclenché toute une discussion sur des possibles degrés de restructuration (Neumann-Holzschuh & Schneider 2000). Apparemment, les idiomes créoles ne se sont pas tous formés au même rythme, ce qui est, entre autres, la conséquence des situations démolinguistiques différentes dans chaque région créolophone (Mufwene 1996). Ainsi, les différences entre le créole haïtien

moderne et les autres créoles français de la zone américaine peuvent-elles être partiellement expliquées par le fait que l'haïtien a subi des processus de restructurations ultérieures plus « profondes », qui l'ont considérablement éloigné du français (Valdman 1994, Neumann-Holzschuh 2000). Étant donné qu'on peut observer les mêmes phénomènes dans les créoles anglais (Schneider 1990), on doit sans doute considérer la créolisation comme un phénomène gradué, voire différentiel.

4. Le rôle des langues dites de substrat

On peut se demander si les langues dites de substrat ont joué un rôle dans le filtrage des éléments et structures transmises aux créoles par la voie du français approximatif ou dans l'émergence de nouvelles structures dans la société de plantation. Nous partageons, en principe, la position de Chaudenson, pour qui l'influence des langues serviles « ne tient pas, en général à de simples transferts positifs, mais plutôt à des 'aiguillages', par convergence, lorsque la langue-cible offre des variantes différentes » (1999 : 62 ; cf. Bollée 1982). Sans doute, cette influence plutôt indirecte des langues serviles était particulièrement importante lors de la deuxième étape de la créolisation. Après l'arrivée massive des esclaves, ceux-ci s'approprièrent le français approximatif en sélectionnant, dans la variation de celui-ci, des formes qui leur semblaient familières (notons, par exemple, l'expression de la temporalité par des marqueurs antéposés à une forme verbale invariable). Pour ce qui est du transfert d'autres éléments, les données ne sont pas toujours faciles à interpréter. Si l'on prend l'exemple des verbes sériels dans le créole haïtien, il semble en effet s'agir d'un phénomène lié à des restructurations secondaires effectuées pendant une période ultérieure. Ces constructions, peu fréquentes en français, mais bien attestées dans plusieurs langues ouest-africaines (Manessy 1995 : 246-248), ne semblent pas avoir eu la même importance dans le créole haïtien ancien, plus conservateur (Valdman 1994), que dans le créole haïtien moderne.

Dans l'état actuel de nos connaissances, du moins, il nous semble que l'apport des langues serviles consisterait donc,

exception faite du lexique (cf. Baker 1993a, Bollée 1993, Chaudenson 1974), rarement dans le transfert direct d'éléments des langues africaines (Fattier 1998 : 974-989), mais plutôt en une influence indirecte : nous avons affaire à une acquisition incomplète de la part des Africains, qui, dans leurs efforts de dominer la langue-cible, ont sans doute effectué certaines réinterprétations structurelles comme des sélections spécifiques en analogie avec des propriétés structurales de leurs langues maternelles. D'une certaine façon, les langues africaines ont donc joué le rôle d'un filtre (Hazaël-Massieux 1993), responsable, en fin de compte, de la réorganisation d'une partie au moins des structures langagières.

5. Rupture partielle de la transmission

Le développement que nous venons d'esquisser se caractérise non seulement par l'accélération et la radicalisation des changements linguistiques ainsi que par des restructurations multiples ayant comme résultat l'émergence de structures grammaticales qui n'ont pas de prédécesseurs directs dans la langue de base, mais aussi, nous l'avons vu, par la perte de certaines catégories grammaticales. L'ensemble des ces phénomènes peut donc tout à fait être qualifié de « transmission anormale », mais pas au sens de Thomason et Kaufman (1988 : « nongenetic transmission »), puisque non seulement la plus grande partie du lexique, mais également un nombre non négligeable d'éléments grammaticaux sont transmis. Nous ne mettons donc pas en cause le lien génétique entre les franco-créoles et leur langue de base, ce qui n'exclut pas, à notre avis, que la créolisation ait eu comme résultat des langues typologiquement nouvelles (cf. aussi Posner 1985). Nous constatons dans le développement allant du français aux créoles, plus précisément dans la phase de l'autonomisation, une rupture partielle de la transmission, sans pour autant partager la vue de ceux qui y voient « a sharp break in transmission » (Thomason & Kaufman 1988 : 152). Sans vouloir comparer le créole naissant à la « variété basique » décrite dans les recherches sur l'appropriation de langues européennes par des migrants de langues diverses (Klein

& Perdue 1997; cf. Chaudenson 1999 : 61-63) ni à la « core grammar » qu'observe Mufwene (1999) dans l'acquisition de l'anglais par des enfants, avec lesquelles il partage pourtant beaucoup de traits, nous avons l'impression que sa grammaire est en quelque sorte réduite, en tout cas en comparaison avec la langue de base et les créoles actuels.

Notons cependant que cette rupture structurale ne doit pas être conçue comme un événement unique, mais plutôt comme un ensemble de restructurations partielles qui n'ont pas affecté toutes les catégories grammaticales de la même façon ni en même temps. Ainsi, selon les catégories en question, il n'y a pas forcément eu dès le début « des bouleversements typologiques dans tous les compartiments des grammaires émergentes » (Véronique 1999 : 204), l'analyse des textes anciens haïtiens illustrant par exemple le fait que le créole de Saint-Domingue était moins éloigné du français que le créole haïtien moderne (Valdman 1994). En outre, il existe des créoles qui, tout en ayant participé à un premier ensemble de restructurations s'étant déroulées de façon plus ou moins similaire dans la plupart des créoles français et n'ayant, dans l'ensemble, pas abouti à une rupture structurelle nette pour toutes les catégories, n'ont pas subi de restructurations ultérieures décisives. Le créole louisianais en fournit un exemple : tandis que la déviance par rapport à la langue de base n'a été que modérée dans quelques-unes des catégories grammaticales (pronoms personnels, position du négateur), d'autres, comme la formation du temps et de l'aspect, ont connu une restructuration plus radicale (Neumann-Holzschuh 2000). Dans ce contexte, un autre aspect nous paraît particulièrement important : un grand nombre des catégories grammaticales qui s'étaient perdues au cours de la créolisation se sont reformées lors du développement ultérieur, voire postcolonial, une exception étant constituée par le genre grammatical, qui disparaît définitivement. Une des différences majeures entre l'évolution des langues romanes et des créoles réside donc à nos yeux dans le fait que dans le cas de ces premières, chaque changement est précédé d'une phase (souvent étendue) de coexistence de formes nouvelles et anciennes, par exemple celles du futur ou du passé. En revanche, pour ce qui est des créoles, il faut supposer, dans certains cas, une succession des structures

concernées. Citons quelques exemples :

- L'article défini, disparu en tant que catégorie grammaticale, renaît graduellement à partir de formes déictiques ou démonstratives (Fattier 1998 : 836-840, Hazaël-Massieux 1996 : 185-205, Sycé 1996, Valdman 1978 : 192-193).
- L'expression de la réflexivité, les pronoms clittiques du français n'ayant pas survécu ; même si le type créole mauricien *li fin panch so lekor*, créole haïtien *li touyé tèt li* est issu de locutions dialectales (Fattier 1998 : 861), la grammaticalisation de ce procédé, attesté également dans d'autres langues, est sans doute une innovation créole, peut-être favorisée par l'influence de langues substratiques (Kriegel 2000).
- Aucune copule n'est attestée dans les textes anciens du créole mauricien ; une copule *ete* apparaît vers 1880, utilisée dans des contextes syntaxiques spécifiques (« wherever there is no immediately following overt element in the VP », Baker & Sycé 1991 : 172 ; par ex. *Kot Pyer ete ?* 'Où est Pierre ?').
- Après la perte de l'expression du nombre du français, de nouvelles marques du pluriel se sont développées (Allcyné 1996 : 148-154). Dans les créoles de l'Océan Indien, un marqueur *bann* (< fr. *bande*), qui n'est attesté dans aucun texte réunionnais du XIX^e siècle dans Chaudenson (1981), a commencé à se grammaticaliser en créole mauricien vers la fin du XIX^e siècle (Bollée 2000).

CONCLUSION

Il semble donc que toute discussion sur la créolisation présuppose non seulement une analyse différenciée de chaque langue créole individuelle quant à son histoire externe et interne, mais aussi un examen méticuleux de chaque catégorie grammaticale en synchronie et en diachronie.

¹ Notons qu'il n'est pas notre but de présenter dans le cadre de cet article les diverses théories de créolisation bien décrites dans la majorité des manuels de référence.

² Voir par exemple la réanalyse du pronom clitique *-[t]il* en particule interrogative *[t]* en français populaire ou *[ty]* en québécois : *Part-il?* → *Part-ti* (Waltereit 1999 : 19).

Références

- ALLEYNE, Mervyn C., 1996 : *Syntaxe historique créole*. Paris/Schölecher : Karthala/Presses Universitaires Créoles.
- ALLEYNE, Mervyn C., 2000 : « Opposite processes in 'creolization' », dans *Degrees of restructuring in creole languages*, eds. Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider, 125-133. Amsterdam : Benjamins.
- BAUER, Philip, 1993a : « Assessing the African contribution to French-based creoles », dans *Africanisms in Afro-American language varieties*, éd. Salikoko Mufwene, 123-155. Athens : University of Georgia Press.
- BAUER, Philip, 1993b : « Contribution à l'histoire du futur en créole mauricien », *Études Créoles* 16 : 87-100.
- BAUER, Philip, 2000 : « Theories of creolization and the degree and nature of restructuring », dans *Degrees of restructuring in creole languages*, eds. Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider, 41-63. Amsterdam : Benjamins.
- BAUER, Philip et CORSE, Chris, 1982 : *Isle de France creoles : Affinities and origins*. Ann Arbor : Karoma.
- BAUER, Philip et SYTA, Anand, 1991 : « On the copula in Mauritian creole : Past and present », dans *Development and structure of creole languages : Essays in honor of Derek Bickerton*, eds. Francis Byrne et Thomas Huebner, 159-175. Amsterdam : Benjamins.
- BOLLEE, Annegret, 1982 : « Zur Rolle der Konvergenz bei der Krolisierung », dans *Die Leistung der Stratifikations- und der Krolistik*, éd. P. Sture Ureland, 391-405. Tübingen : Niemeyer.
- BOLLEE, Annegret, 1993 : *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*. Hamburg : Buske.
- BOLLEE, Annegret, 2000 : « La restructuration du pluriel nominal dans les créoles de l'Océan Indien », *Études Créoles* 23 : 25-39.
- BOLLEE, Annegret et HEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1993 : « Pour une grammaire historique des créoles », dans *Sprachwandel und Sprachgeschichte*

- Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*, eds. Jürgen Schmidt-Radefeldt et Andreas Harder, 9-22. Tübingen : Narr.
- BOLLEE, Annegret et HEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1998 : « Français marginaux et créoles », dans *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, éd. Patrice Brasseur, 181-203. Avignon : Université d'Avignon (CECAV).
- CALVET, Louis-Jean et CHAUDENSON, Robert, 1998 : *Saint-Barthélemy. Un enjeu linguistique*. Paris : Didier.
- CHAUDENSON, Robert, 1973 : « Pour une analyse comparée des créoles et français d'outre-mer : Survivance et innovation », *Revue de Linguistique Romane* 37 : 342-370.
- CHAUDENSON, Robert, 1974 : *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris : Champion, 2 vols.
- CHAUDENSON, Robert, 1981 : *Textes créoles anciens (La Réunion et Île Maurice)* : *Comparaison et essai d'analyse*. Hambourg : Buske.
- CHAUDENSON, Robert, 1992 : *Des îles, des hommes, des langues : Langues créoles, cultures créoles*. Paris : l'Harmattan. [Version anglaise 2001 : *Creolization of language and culture*, revised in collaboration with Salikoko S. Mufwene. Londres : Routledge.]
- CHAUDENSON, Robert, 1995 : *Les créoles*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CHAUDENSON, Robert, 1999 : « Créolisation, autorégulation et appropriation linguistique : On connaît la chanson », *Études Créoles* 22 : 56-80.
- DEIGES, Ulrich, 2000 : « Two types of restructuring in French creoles : A cognitive approach to the genesis of tense markers », dans *Degrees of restructuring in creole languages*, eds. Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider, 135-162. Amsterdam : Benjamins.
- DEIGES, Ulrich, 2002 : « La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles », dans *Grammaticalisation et réanalyse : Approches de la variation créole et française*, éd. Sibylle Kriegel, à paraître.
- FATHIER, Dominique, 1998 : *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*. Villeneuve D'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 6 vols.
- FELF (Französische Etymologische Wörterbuch), von Wartburg, Walther, 1928 sqq. Bonn/Basel : Klopp/Zbinden.
- GOUGHNIAM, Georges, 1929 : *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : D'Atrey.
- HASPELMATH, Martin, 1989 : « From purpose to infinitive : A universal path of grammaticalization », *Folia Linguistica Historica* 10 : 287-310.
- HAZALI-MASSIEUX, Guy, 1993 : « The African filter in the genesis of Guadeloupean creole : At the confluence of genetics and typology », dans *Africanisms in Afro-American language varieties*, éd. Salikoko Mufwene, 109-122. Athens : University of Georgia Press.
- HAZALI-MASSIEUX, Guy, 1996 : *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- HUGHES, Arnold R., 1979 : *The French dialect of St. Thomas. U.S. Virgin Islands*. Ann Arbor : Karoma.

- HYMES, Dell, 1971 : « Preface », dans *Pidginization and creolization of languages*, éd. Dell Hymes, 3-11. Cambridge : Cambridge University Press.
- KLEIN, Wolfgang et PERDUE, Clive, 1997 : « The basic variety (or : Couldn't natural languages be much simpler?) », *Second Language Research* 13 : 301-147.
- KRIEDEL, Sibylle, 2000 : « Distribution fonctionnelle des morphèmes réfléchis en créole mauricien et seychellois », *Études Créoles* 23 : 66-78.
- KRIEDEL, Sibylle et NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 2000 : « L'évolution grammaticale des créoles. Problèmes et perspectives », *Études Créoles* 23 : 5-22.
- LANG, Jürgen et NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1999 : « Reanalyse und Grammatikalisierung. Zur Einführung in den Band », dans *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, eds. Jürgen Lang et Ingrid Neumann-Holzschuh, 1-17. Tübingen : Niemeyer.
- LUDWIG, Ralph, MONTBRAND, Daniele, POULLET, Hector et TELCHID, Sylviane, 1990 : *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe)*. Paris : Servedit/Jason.
- MANESSY, Gabriel, 1995 : *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*. Paris : CNRS.
- MUFWENE, Salikoko S., 1996 : « The Founder Principle in creole genesis », *Diachronica* 13 : 83-134.
- MUFWENE, Salikoko S., 1999 : « On the Language Bioprogram Hypothesis : Hints from Tazie », dans *Language: creation and language change. Creolization, diachrony, and development*, éd. Michel DeGraff, 95-127. Cambridge, Massachusetts : MIT Press.
- MUFWENE, Salikoko S., 2000 : « Creolization is a social, not a structural, process », dans *Degrees of restructuring in creole languages*, eds. Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider, 65-84. Amsterdam : Benjamins.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 2000 : « Restructuration dans un créole 'conservateur' : Le cas du créole louisianais », dans *Degrees of restructuring in creole languages*, eds. Ingrid Neumann-Holzschuh et Edgar W. Schneider, 383-407. Amsterdam : Benjamins.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 2002 : « Les formes verbales invariables en créole : Un cas de réanalyse », dans *Grammaticalisation et réanalyse : Approches de la variation créole et française*, éd. Sibylle Kriegel, à paraître.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid et SCHNEIDER, Edgar W., eds., 2000 : *Degrees of restructuring in creole languages*. Amsterdam : Benjamins.
- POSNER, Rebecca, 1985 : « Creolization and typological change. Some examples from Romance syntax », *Diachronica* 2 : 167-188.
- SCHNEIDER, Edgar W., 1990 : « The cline of creoleness in English-oriented creoles and semi-creoles of the Caribbean », *English World-Wide* 11 : 79-113.
- STEIN, Peter, 1984 : *Kreolisch und Französisch*. Tübingen : Niemeyer.
- SYEA, Anand, 1996 : « The development of a marker of definiteness in Mauritian creole », dans *Changing meaning, changing functions. Papers relating to grammaticalization in contact languages*, eds. Philip Baker et Anand Syea, 171-186. Londres : University of Westminster Press.
- THOMASON, Sarah G. et KAUFMAN, Terrence, 1988 : *Language contact, creolization, and genetic linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- VALDMAN, Albert, 1978 : *Le créole : Structures, statut et origine*. Paris : Klincksieck.
- VALDMAN, Albert, 1994 : « Décréolisation, repidginisation et étiolement linguistique dans le développement des créoles », dans *Créolisation et acquisition des langues*, éd. Daniel Véronique, 191-210. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- VERONIQUE, Daniel, 1999 : « L'émergence des catégories grammaticales dans les langues créoles : Grammaticalisation et réanalyse », dans *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, eds. Jürgen Lang et Ingrid Neumann-Holzschuh, 187-209. Tübingen : Niemeyer.
- WALTERIT, Richard, 1999 : « Reanalyse als metonymischer Prozeß », dans *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, eds. Jürgen Lang et Ingrid Neumann-Holzschuh, 19-29. Tübingen : Niemeyer.